



SIMON Audrey

TADAM - Architecture d'intérieur



06 88 29 69 30

contact@tadam-architecture.com

Pouvez-vous nous présenter votre activité ?

Je conçois et rénove des biens, en neuf comme en rénovation, à l'aide de plans 2D et 3D. J'accompagne mes clients, professionnels ou particuliers, dans l'aménagement intérieur ainsi que pour les démarches administratives : déclarations de travaux ou permis de construire.

Qu'est ce qui fait votre spécificité ?

L'accompagnement dans les dossiers de déclaration de travaux ou de permis de construire, une prestation que beaucoup d'architectes d'intérieur ne proposent pas.

Pourquoi avoir choisi de vous installer à Saint-Péray ?

Pour son cœur de village, ses animations, ses habitants et sa localisation idéale, proche de la nature, de la ville et des parcs.